11 bourg de Beychac
33750 Beychac et Cailleau
Tél : 06.76.05.69.47
05.56.31.79.70
ramgalipette@free.fr
www. poleenfancegalipette.fr

Infos RAM



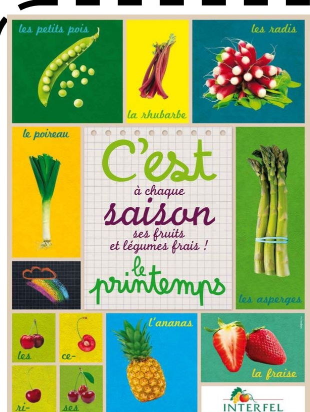
AVRIL A JUILLET 2015

JOURS D'OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI

ET 2 SAMEDIS MATIN PAR MOIS

Ce bulletin est mis en ligne et consultable par tous sur le site internet de Galipette.



C'est le printemps!

Bonjour,

Les oiseaux chantent le matin et le printemps pointe son nez! Nous allons tous apprécier de pouvoir aller davantage à l'extérieur et de faire de longues balades! Le Ram et l'association Galipette sont aussi plus actifs pendant cette période ensoleillée. Des activités variées et de nombreux événements vous attendent.

Mais avant tout, vous et les parents êtes conviés à l'Assemblée Générale de l'association le mardi 24 mars à 20h au pôle petite enfance (ci-jointes les invitations à distribuer). Nous avons toujours besoin de forces vives et de nouvelles idées pour faire vivre les projets.

Je vous souhaite de venir prendre du plaisir, au moins autant que j'en ai à partager ces moments avec vous!

Sincèrement, Delphine Audouin

Les soirées rencontre et échange sur la petite enfance

LES LIVRES C'EST BON POUR LES BÉBÉS

Une soirée autour des livres pour les professionnels de la petite enfance aura lieu le MARDI 14 AVRIL A 19H30 A LA MEDIATHEQUE DE CAILLAU. Cette soirée fait suite à la venue d'Elizabeth, lectrice de l'association **ALICE Aquitaine** au Ram et à l'exposition sur le thème « **Les livres c'est bon pour les bébés** » à la médiathèque de Beychac et Cailleau.

Venez poursuivre le plaisir de découvrir des albums avec les lectrices de l'association ALICE Aquitaine.

OSONS L'ÉVEIL ARTISTIQUE ET LA CREATIVITE

Comment faire vivre des expériences artistiques aux enfants au quotidien?

L'art et la créativité : ce sont ces petites « choses » qui nous ouvrent au monde telles des « invitations » pour créer du désir, ressentir une émotion, susciter de l'émerveillement, se ressourcer et se renouveler.

Dans les espaces de jeu et de rencontre, **l'art et la créativité** aident à préserver le lien et les valeurs humaines propices à l'épanouissement de l'enfant et de l'adulte...

Cette année, **« Famille en fête » (du samedi 27 juin au vendredi 3 juillet)** vous sera présentée en amont lors d'une soirée d'échange en présence Catherine Pujo, plasticienne et Olivia Laborde, musicienne, intervenantes à la Maison des enfants.

Nous aborderons la nécessité de l'éveil culturel pour le tout petit, pour sa famille et pour nous, professionnelles de la petite enfance avec la diffusion d'un film créé par la Maison des Enfants de Bordeaux

RDV MARDI 5 MAI A 20H A LA MAISON POUR TOUS A BEYCHAC ET CAILLAU

Ircem et PSYA

L'IRCEM (Groupe de protection sociale des emplois de la famille et des Services à la Personne) est l'organisme qui gère votre retraite et votre complémentaire santé.

Il vous propose un service d'écoute téléphonique anonyme et gratuit : **PSYA**, **accessible 24h/24h et 7j/7**.

Ce service est conçu pour l'assistante maternelle.

Numéro : **08 00 73 77 97**

Vous pouvez bénéficier de **5 entretiens téléphoniques** avec un psychologue qui sera le même durant l'année. Vous pouvez aussi **rencontrer** près de chez vous un psychologue pendant **5 entretiens** maximum gratuits. N'hésitez pas à vous orienter vers ces professionnels compétents en cas de difficultés professionnelle et/ou familiale.

Pour plus d'information: www.ircem.com

Formation continue

Depuis le 1er janvier 2015,

le **Compte Personnel de Formation (CPF)** remplace le Droit Individuel à la Formation (DIF).

Mode d'emploi

- Demander à l'IRCEM **votre solde d'heures DIF** restant.

- Inscrire ce solde sur le site du CPF **www.moncompteformation.gouv.fr**

Où vous aurez créé votre espace personnel. Cette inscription est réalisable avec votre numéro de sécurité sociale et une adresse courriel valide.

Impôts

En tant qu'assistante maternelle, vous pouvez déclarer vos revenus selon le régime général (comme tous les salariés) ou selon le régime spécifique des assistantes maternelles.

Dès le mois d'avril **le centre des impôts de Cenon** communiquera au Ram **un tableau d'aide au calcul de votre salaire à renseigner dans votre déclaration d'impôt.** Si vous le souhaitez, ce tableau pourra vous être transmis par mail.

Vous trouverez aussi des informations sur les sites internet de PAJEMPLOI et de CASAMAPE.

Pourquoi une imposition pour les repas de l'enfant apportés par le parent ?

La notion d'**hébergement** inscrite dans le code des impôts implique de **nourrir** les enfants que vous accueillez. Deux solutions :

- soit vous cuisinez pour eux et déclarez la somme que les parents paient pour cela
- soit les parents apportent les repas et vous devez déclarer une somme correspondant au coût de revient du repas apporté par les parents. Cette somme sera négociée avec les parents et écrite dans une attestation.

Le Ram met à votre disposition un modèle d'attestation. N'hésitez pas à vous rendre aux permanences du centre des impôts pour des informations personnalisées.

Contact du centre des impôts de Cenon : 05.57.80.79.46

Extraits du règlement départemental de l'agrément des assistantes maternelles en Gironde

Nombre de mineurs autorisés à votre domicile

6

Le nombre de mineurs que l'Assistante maternelle est autorisée à accueillir à son domicile est limité à **6 mineurs de tous âges au total**.

En fonction de votre agrément 4 mineurs au maximum pourront être âgés de moins de 3 ans.

Les regroupements des Assistantes maternelles

Dans la définition de la profession d'assistante maternelle, selon la Loi n°2005-706 du 27 juin 2005 et selon l'article L421-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

« **Des activités extérieures sont possibles pour l'Assistant maternel agréé. Il peut participer, avec l'accord des parents, à des sorties (promenades en particulier), et à des activités proposées uniquement par des structures habilitées à accueillir de jeunes enfants (relais assistants maternels, bibliothèque, ludothèque).**

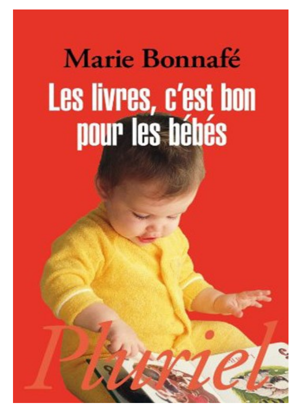
Cependant, les regroupements dans des lieux privés, ou publics dépourvus de professionnels diplômés de la petite enfance ne sont pas autorisés ».

Littérature professionnelle

ALICE Aquitaine : Agir pour le Livre et la Culture contre les Exclusions.

Cette association regroupe des lectrices et soutient que l'enfant s'intéresse aux livres et aux histoires qui lui sont lues dès le plus jeune âge; et surtout :

Chaque adulte a en lui des compétences pour faire vivre le livre à sa manière auprès du tout petit.



Les livres, c'est bon pour les bébés,
de Marie Bonnafé,
psychiatre et psychanalyste.

Cet ouvrage présente le livre comme support de jeu, de plaisir et de développement du jeune enfant.

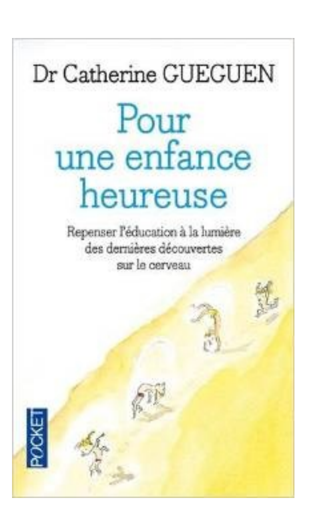
Ci-joint au journal un petit guide sur

« l'éducation bienveillante ».

Il fait référence au livre de Catherine Gueguen :

« **Pour une enfance heureuse** »

Catherine GUEGEN est pédiatre spécialisée dans le soutien à la parentalité. Elle propose des conseils éducatifs pour les parents et les professionnels. Elle nous livre dans cet ouvrage les dernières découvertes sur le développement et le fonctionnement du cerveau, et présente une nouvelle lecture des besoins de l'enfant.



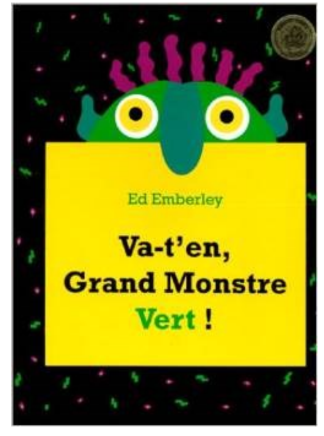
Littérature petite enfance présentée par Elizabeth d'Alice Aquitaine



Bleu Vache ?

d'Annette Tamarkin

Un « livre jeu » pour se familiariser avec les couleurs.



Va-t-en Grand Monstre Vert d'Ed Emberley

Qui a un long nez bleu turquoise, deux grands yeux jaunes, et des dents blanches pointues? C'est le Grand Monstre Vert qui se cache.



Promenons-nous dans les bois… de Sara Fox

Une variation autour de la comptine « Promenons-nous dans les bois ».

Nos temps d'animations et de rencontres de **10h à 11h30**

Vos inscriptions se font directement au Ram par téléphone ou par mail en indiquant les prénoms des enfants avec lesquels vous venez. Merci de me signaler votre absence.

Adaptez votre venue <u>aux rythmes et aux besoins de l'enfant.</u>

Avril

Fermeture du Relais du 1er au 3 avril

« Jeux ludothèque »

Mardi 7

Mercredi 8

Jeudi 9

Vendredi 10

« Pâte à modeler et sable à mouler »

Mardi 14

Mercredi 15

Jeudi 16

Vendredi 17

« Festival du jeu de St Loubès »

<u>A la Coupole de 10h15 à 12h:</u>

Lundi 20

Mardi 21

Mercredi 22

<u>Conte breton au Ram de 11h à 11h45:</u>

Jeudi 23

Vendredi 24

Fermeture du Relais du 27 avril au 1er mai

Mai

« Jeux de transvasement»

Mardi 5

Mercredi 6

Jeudi 7

« Soirées goûter musical de 16h à 18h avec les parents»

Lundi 11

Mardi 12

« On va à la bibliothèque »

Mercredi 20 : St Sulpice

Jeudi 21 : Montussan

Vendredi 22 : Beychac

« Peinturlurons »

Mardi 26

Mercredi 27

Jeudi 28

Vendredi 29

Juin

« Chantons dansons »

Mardi 2

Mercredi 3

Jeudi 4

« Puzzles et encastrements »

Mardi 9

Mercredi 10

Jeudi 11

« Fraich'attitude »

Vendredi 12 : Pique nique lieu surprise avec les Assistantes maternelles d'Yvrac

Mardi 16

Mercredi 17

Jeudi 18 goûter de 16h à 18h

« Toutes en musique avec Bertrand »

Vendredi 19

« Peinture gé… »

Mardi 23

Mercredi 24

Jeudi 25

Vendredi 26

Juillet

« Familles en Fête »

Samedi 27 juin

Lundi 29 juin

Mardi 30

Mercredi 01

Jeudi 02

Vendredi 03

« Jeux de bulles et d'eau»

Mardi 7

Mercredi 8

Jeudi 9

Vendredi 10

Fermeture du Relais du 3 au 22 août

Permanences samedis de 9h à 12h (rdv)

Bibliothèque de Montussan : 23 mai, 6 juin

Mairie de Saint Sulpice et Cameyrac : 18 avril, 20 juin

Grandir, c'est accepter de sortir de sa zone de confort pour aller à la rencontre des autres.

Vos soirées du Relais

Mardi 14 avril à 19h30 à la médiathèque de Beychac : Alice Aquitaine vient partager avec nous et les professionnels du multi-accueil pourquoi « Le livre c'est bon pour les bébés! »	**Mardi 05 mai à 20h à la Maison pour tous de Caillau (ouvert aux parents) :** Projection et rencontre sur le sens de l'éveil culturel pour l'enfant et sa famille avec Olivia Laborde, musicienne et intervenante lors de Famille en fête	**Lundi 8 juin à 19h à la maison des associations (ouvert aux parents) :** débat sur l'alimentation du jeune enfant animé par le Dr Delcourt	**Jeudi 9 juillet à 19h30 : Repas avec bilan de fin d'année et projets 2015** (projection d'un film « Dis-moi non s'il te plait »)